Document généré le 1 juin 2025 17:24

Assurances

Assurances

L'impact du changement des valeurs sociales sur l'assurance

Claude Bébéar

Volume 46, numéro 3, 1978

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1103975ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1103975ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Bébéar, C. (1978). L'impact du changement des valeurs sociales sur l'assurance. *Assurances*, *46*(3), 181–193. https://doi.org/10.7202/1103975ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ASSURANCES

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique de l'assurance au Canada

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada :
L'abonnement : $10
Le numéro : $3

Membres du comité :
Gérard Parizeau, Pierre Chouinard, Gérald Laberge, Lucien Bergeron, Maurice Jodoin, Angus Ross, Monique Dumont, Monique Boissonnault

Administration :
410, rue Saint-Nicolas
Montréal H2Y 2R1

181

46e année — Montréal, Octobre 1978 — N° 3

L'impact du changement des valeurs sociales sur l'assurance[1]

par

CLAUDE BÉBÉAR

Dans tout pays, l'importance de l'assurance est directement liée au niveau économique atteint. Tout le monde sait que la part de l'assurance dans le produit intérieur brut croît avec le développement, que l'assurance, inexistante dans les sociétés primitives, est indispensable aux pays industrialisés, que « sans l'assurance, New-York n'existerait pas ».

Par contre, on est moins conscient du lien qui existe entre les valeurs sociales qui ont cours dans un pays donné et l'assurance pratiquée dans ce pays. Et pourtant, ce lien est si étroit qu'un sociologue pourrait, en examinant la forme prise par les diverses branches d'assurance, se faire une bonne idée des valeurs qui sous-tendent une société donnée.

Mais nous ne sommes pas des sociologues et, en tant qu'assureurs, c'est le problème inverse que nous devons nous poser: quels sont les changements prévisibles de valeurs sociales et en quoi influenceront-ils

[1] Texte d'une communication présentée par M. Claude Bébéar, directeur des Mutuelles Unies, aux International Insurance Seminars de Manille, le 21 juin 1978.

notre profession ? Bien entendu, les remarques que nous ferons n'ont pas valeur universelle et s'appliquent différemment selon qu'il s'agit de pays fortement industrialisés ou de pays en voie de développement.

I — *L'homme en tant qu'individu : la recherche de sécurité*

L'accélération du rythme des changements crée un sentiment d'insécurité. De nos jours, une seule chose est certaine: c'est que demain sera différent d'aujourd'hui; le temps devient de plus en plus synonyme d'inconnu. L'homme se sent menacé et il a d'autant plus peur que les valeurs sociales qui constituaient pour lui une protection — famille, religion, nation — soient remises en cause. Alors, il cherche à se protéger. La sécurité est devenue l'un des maîtres mots de nos civilisations industrielles. La quête de la sécurité se fait d'autant plus pressante que l'homme a foi maintenant en la science et la technique, qu'il pense pouvoir dominer la nature et non plus la subir. Il n'admet plus la fatalité. Il veut être protégé contre tout: la maladie, l'accident, la mort, les catastrophes naturelles; protégé avant l'événement (d'où le développement de la prévention), mais aussi après, d'où la recherche de la réparation.

Quel rêve pour nous, assureurs ! L'éminence de notre profession est enfin reconnue ! C'est l'envol de l'assurance, le développement généralisé: protection contre la maladie, les accidents, la vieillesse, qui devient un problème à cause de l'éclatement de la cellule familiale. C'est aussi la protection des biens, des responsabilités: protection contre tous les événements qui mettent en cause la sécurité de l'homme prise dans son sens le plus large.

Mais attention ! Cette expansion de notre profession comporte des défis que nous devons être capables de relever. Il faut pouvoir couvrir tous les risques si nous ne voulons pas que notre carence conduise les assurés à rechercher d'autres garanties que la nôtre. Il faut être capable d'assurer contre tous les événements naturels: tremblement de terre, ouragan, grêle, mais aussi gel, inondation, etc . . . Il faut pouvoir protéger contre les risques économiques et, en particulier, ceux que provoque l'inflation, qui ronge le pouvoir d'achat des assurances sur la vie, rend inefficaces les retraites par capitalisation, provoque des insuffisances de couverture en assurance de dommages. Nous devons faire preuve d'imagination pour dépasser notre technique traditionnelle et accomplir ce qui, jusqu'ici, était considéré comme impossible.

Attention aussi au danger que constitue pour nous l'exagération des besoins de sécurité. Le refus de la souffrance et de la mort qui conduit à une surconsommation médicale, le refus du moindre risque pour ses biens qui fait confondre assurance et entretien (pour les risques ménagers par exemple), la volonté de supprimer tout risque pour l'entreprise. Tout cela menace notre profession car, même si les assureurs réussissent à offrir les garanties qui leur sont demandées, la croissance des coûts peut devenir insupportable et, là encore, inciter les consommateurs à exiger d'autres solutions que celles fournies par l'assurance. Nous devons donc, à la fois, encourager la prévention et inciter à la modération pour contrôler les coûts. En quelque sorte, il faut que, volontairement, nous limitions les besoins d'assurance. Cet anti-marketing à court terme est, en fait, de bonne politique à long terme.

L'évolution de la notion de responsabilité

La notion de responsabilité évolue dans deux directions contradictoires:

D'une part, dès qu'un événement survient, on recherche systématiquement un responsable. Et le responsable doit payer. L'industriel risque de plus en plus de voir sa responsabilité engagée à cause des effets de ses produits, l'administrateur d'entreprise n'ose plus administrer, le chirurgien n'ose plus opérer, l'architecte a peur de construire, car on substitue de plus en plus l'obligation de résultats à l'obligation de faire.

Mais, en même temps, on refuse d'assumer ses propres responsabilités. On cherche à transférer sur autrui, souvent anonymement désigné par « l'État », les conséquences de ses fautes. L'assurance, qui organise le transfert des responsabilités individuelles vers une communauté, concourt à cette déresponsabilisation générale; elle agit comme une drogue: plus elle dégage les hommes des conséquences de leurs actes et plus elle développe en eux le besoin d'assurance.

Les conséquences de l'évolution de la notion de responsabilité sont évidemment considérables pour les assureurs. Des risques nouveaux se créent ou prennent de l'ampleur. Les RC-produits, les RC-pollution, l'assurance contre la responsabilité professionnelle du médecin, deviennent quasi-obligatoires. La taille des risques est maintenant considérable,

et leur durée s'accroît de façon insupportable. Nous connaissons tous l'importance que peut revêtir un sinistre touchant un produit de grande consommation ou le risque, pour un laboratoire pharmaceutique, de voir surgir, au bout de vingt ans, un sinistre imprévisible au départ. L'évolution la plus surprenante due à cette recherche systématique de la responsabilité est sans conteste le développement des *punitive damages*, qui alourdissent de façon parfois aberrante de nombreux sinistres. Alors que faire ? Comment se réassurer ? Et pour les réassureurs, comment apprécier le risque ? Voilà des problèmes que nous connaissons déjà, mais qui iront en s'amplifiant.

A l'inverse de cette tendance à la multiplication et à l'alourdissement des risques de responsabilité, le refus d'assumer ses propres responsabilités fait apparaître et se développer la notion d'indemnisation sans égard à la faute ou *no-fault*. L'assureur se voit ainsi obligé de s'adapter à des droits nouveaux qui rendent obsolète [1] son expérience. C'est en assurance automobile que cette évolution est la plus nette; d'abord en Amérique du Nord, puis maintenant un peu partout dans le monde. Mais d'autres branches commencent à être touchées. C'est le cas des assurances RC-produits pharmaceutiques en Allemagne. Nous devons être très attentifs aux résultats des régimes *no-fault*, car si le public n'en obtient pas les satisfactions qu'il en espérait, il nous tiendra pour responsables et demandera que nous soyons éliminés des nouveaux systèmes mis en place. C'est notre survie qui est en jeu.

La mentalité post-industrielle

Quelques pays ont dépassé la recherche du « plus être » pour la quête du « mieux être ». Au lieu de vouloir plus de biens matériels, on cherche à mieux profiter de la vie. Et les mentalités en sont profondément affectées. La qualité de la vie fait désormais partie de notre paysage sociologique. N'y a-t-il pas en France un ministre de la qualité de la vie ? Les loisirs deviennent une exigence; le temps de travail quotidien se raccourcit, les vacances s'allongent. La semaine de cinq jours est aujourd'hui banale, la semaine de quatre jours fait son apparition. Alors on voit naître une véritable industrie des loisirs . . . et un

[1] Vieux mot français dont l'origine remonte aux XVIe siècle note *Robert*. Il ne faut pas croire qu'il s'agit d'un anglicisme même si le terme anglais rend la même idée. Il est amusant de voir qu'on le retrouve sous la plume d'un actuaire du XXe. A.

champ considérable pour nos activités: assurance ski, assurance des voiliers, assurance des caravanes, assurance des manifestations sportives, des vacances, etc . . .

L'homme veut prolonger ses loisirs tout au long de sa vie. La retraite n'est plus une obligation d'oisiveté imposée par la vieillesse et ressentie comme un naufrage, mais elle est un congé sans fin, éternelles vacances espérées et vécues comme telles. On veut une retraite importante pour pouvoir voyager, bricoler, « vivre enfin » et le plus tôt possible ! L'assurance vieillesse est ainsi devenue une activité prospère, en expansion. Mais en même temps elle devient un phénomène social très surveillé par tous les partenaires sociaux qui, à la moindre défaillance, n'hésiteront pas à sanctionner l'assureur privé, voire même à l'évincer. L'exemple français est très significatif: désorganisés par l'inflation, les régimes de retraite par capitalisation assumés par les compagnies d'assurance sur la vie ne pouvaient plus rendre les services que l'on attendait d'eux. Les régimes par répartition qui les ont remplacés sont maintenant pratiquement tous sortis de l'orbite des compagnies vie. Un immense marché perdu !

Si la mise en avant de la qualité de la vie peut nous ouvrir de nouveaux marchés, elle risque aussi d'avoir des conséquences graves. Remettre en cause la société de consommation, c'est casser un des ressorts essentiels de nos économies modernes: la certitude que l'expansion est une nécessité pour le bonheur des hommes. Et si, aujourd'hui, l'existence d'une crise mondiale ne reléguait pas les discussions sur la croissance zéro au rang des préoccupations inutiles, nul doute que nous aurions vu, au cours des dernières années, fleurir çà et là des mesures malthusiennes, particulièrement en Europe du Nord. Voilà le type d'évolution des valeurs sociales qui a une influence radicale sur l'économie en général et l'assurance en particulier.

L'écologie est née du même mouvement. L'homme prend conscience des mutilations qu'il inflige à la nature et il a peur de créer des situations susceptibles de menacer la survie même de l'espèce. La lutte contre la pollution, contre toutes les atteintes à l'environnement, est devenue importante aux yeux des gouvernements poussés par l'opinion publique.

L'assureur, qui n'est pas pollueur, n'a rien à craindre de ce mouvement; au contraire, il a un rôle important à jouer: de nouvelles formes d'assurances naissent, difficiles certes, mais pleines d'avenir.

Plus préoccupant est le problème du consumérisme. Le développement de l'instruction rend le consommateur plus averti, plus exigeant face au producteur. Les mouvements de consommateurs créent, partout dans le monde, un contre-pouvoir plus ou moins puissant que l'on ne peut ignorer. Non contents d'exiger de meilleurs produits, ils poussent à la recherche systématique des responsabilités dont nous parlions plus haut. Si l'assurance voit son rôle accru par les besoins de couverture des responsabilités civiles ainsi créés, elle en souffre à plusieurs titres. D'abord les sinistres de responsabilité peuvent prendre des proportions catastrophiques, difficiles à maîtriser, qui mettent la solvabilité des assureurs à rude épreuve: les asssureurs américains engagés dans la responsabilité professionnelle des médecins ou dans les RC-produits en savent quelque chose.

Mais l'assureur est aussi un producteur, cible de choix des associations de consommateurs. Il est accusé de tous les péchés de la terre. Et s'il est obligé de mieux étudier les besoins des assurés, d'améliorer la rédaction des polices — chose très bonne en soi — il doit aussi lutter pour se remodeler une image de marque acceptable, afin de ne pas être menacé de disparition. Car, impopulaire comme tous les marchands de biens incorporels, il se voit de plus en plus suspecté de malhonnêteté. La voie est ainsi ouverte à la nationalisation de l'assurance.

II — *L'homme au travail : évolution de l'entreprise. L'entreprise en tant qu'assuré*

La mentalité des entrepreneurs évolue. La dimension des entreprises, l'âpreté de la compétition obligent l'industriel à devenir un gestionnaire qui se préoccupe de tous ses coûts, surtout lorsqu'ils sont croissants comme l'est celui de l'assurance. Il n'hésite pas à quitter son activité traditionnelle pour exercer dans d'autres branches ses qualités de *manager*. Car, malgré les échecs, l'esprit du conglomérat souffle toujours. Ainsi, les sociétés d'assurances captives sont entrées dans les mœurs, de même que les mutuelles professionnelles. Et elles se développent.

Parallèlement, l'assureur de risques industriels trouve de plus en plus, en face de lui, des *risk managers* compétents, qui l'obligent à faire tout à la fois de la prévention, de l'assurance et de la banque. Comme l'individu consommateur, l'entreprise devient un assuré exigeant

qui tend à confondre son assureur et son banquier et qui supporte de moins en moins que l'assureur prenne une marge confortable.

L'entreprise d'assurance

Dans les sociétés industrialisées, l'homme ne travaille plus simplement pour se nourrir. Il veut se réaliser à travers son métier et il tient à ce que son entreprise prenne en compte cette exigence. L'attrait du gain n'est pas sa seule motivation; elle peut même devenir secondaire. Le chef d'entreprise ne peut plus ignorer cette recherche du mieux-être dans le travail. D'autant que les fondements mêmes de son autorité sont contestés. En Europe, principalement, on admet de plus en plus difficilement que les actionnaires soient seuls propriétaires de l'entreprise et que les dirigeants ne dépendent que d'eux. Devant le pouvoir jadis quasi-absolu du chef d'entreprise se dressent aujourd'hui les contre-pouvoirs que sont les syndicats, les consommateurs, et . . . l'État. Dans certains pays comme la France, l'entreprise devient même le champ de combats politiques: elle n'est plus considérée comme un simple instrument destiné à créer des richesses économiques, mais comme le lieu par excellence où des hommes se retrouvent, communiquent et, par là même, l'endroit privilégié où doit pouvoir se transporter le débat politique.

Le chef d'entreprise doit donc évoluer, ajouter des talents à ceux, déjà nombreux, qu'on lui demandait traditionnellement. Jusqu'ici technicien, financier et commerçant, il ne peut plus ignorer les négociations sociales, les discussions avec les consommateurs, les relations avec les administrations publiques et même parfois avec les hommes politiques. Et comme les phénomènes économiques globaux ont de plus en plus d'importance pour les marchés des entreprises, les patrons doivent aussi devenir économistes. L'assurance n'échappe pas à ce mouvement qui ira en s'amplifiant. Notre métier de responsable économique devient plus complexe, mais aussi plus riche. Peut-on s'en plaindre ?

IIII — *L'homme dans la cité : évolution des relations sociales. Les conséquences de l'urbanisation*

L'industrialisation s'accompagne partout d'une urbanisation souvent désordonnée. Une population rurale, habituée à de petites commu-

nautés (le hameau ou le village), bardée de traditions sécurisantes, émigre vers les banlieues des grandes villes, où l'individu se trouve seul, anonyme, perdu dans la masse, en partie coupé de sa famille et des corps intermédiaires qui le guidaient, le rassuraient. D'une société hérissée de tabous, il passe à une société permissive où tout ce qu'on lui a inculqué est remis en cause. Il est sollicité par la société de consommation, matraqué par les moyens audio-visuels modernes. Nul doute qu'un tel déracinement modifie les valeurs sociales; l'esprit civique se perd, la criminalité augmente.

L'homme qui a ainsi perdu ses protections naturelles recherche des protections collectives et devient plus perméable à l'idée d'assurance. Nous retrouvons là le besoin de sécurité dont nous avons déjà parlé.

Mais le milieu dans lequel évolue le consommateur d'assurance étant modifié, les méthodes de vente de l'assurance doivent se transformer. L'assureur qui, jusqu'ici, utilisait des réseaux de ventes composés d'hommes parfaitement introduits dans les petites communautés, est tenté aujourd'hui de faire appel au *mass marketing*. Cela ne signifie pas que les réseaux traditionnels disparaîtront, mais simplement qu'ils auront à faire face à une concurrence nouvelle. Par ailleurs, l'augmentation de la criminalité pose à notre profession des problèmes redoutables. L'assurance vol devient incontrôlable et on estime en Europe que de 20 à 30 pour cent des sinistres en risques industriels sont d'origine criminelle !

La perte d'esprit civique, enfin, fait que, pour beaucoup, tricher dans un sinistre, c'est-à-dire voler son assureur, est une pratique normale. Il s'ensuit une augmentation importante des coûts que l'assureur est bien obligé de traduire en une augmentation des primes.

Voilà quelques-unes des conséquences qu'entraîne pour nous l'évolution des mentalités due à l'urbanisation.

L'intervention grandissante de l'État

Il est incontestable que les idées socialistes progressent. Le libéralisme est contesté et les états ont de plus en plus tendance à intervenir dans la vie économique.

Le public voit dans l'État la protection des faibles face aux forts, l'instrument d'une redistribution des fortunes et des revenus, le moyen

d'obtenir gratuitement des services jusqu'ici inexistants ou coûteux. La notion d'État-providence est née. Elle est entretenue, et même développée par l'incroyable ignorance économique des citoyens et, comme l'a bien démontré un groupe de nouveaux économistes américains,[1] par le fonctionnement des démocraties modernes.

On se méfie de l'entreprise privée qui est accusée de ne penser qu'au profit. Beaucoup de jeunes états, mais aussi les vieux pays de la vieille Europe, sont atteints de la mystique anti-profit. On commence par dénier à l'entreprise privée le droit d'intervenir dans les risques sociaux, car il apparaît comme « immoral de pouvoir gagner de l'argent en exploitant la misère humaine ». Et puis, l'on va plus loin: l'État veut prendre en charge tout ce qu'il baptise du nom de services publics; il qualifie certaines industries d'intérêt national et, à ce titre, veut en chasser le capital privé. Alors les gouvernements sont tentés par les nationalisations. Mais comme nationaliser coûte cher, ou l'on procède à des spoliations — façon simple et expéditive de régler le problème — ou l'on cherche à prendre la maîtrise des organismes de crédit: banques, compagnies d'assurances, etc... L'État-providence devient en plus l'État-entrepreneur, l'État-patron. Mais comme il n'est généralement pas bon gestionnaire et, s'il est démocratique, condamné à la démagogie, son intervention grandissante engendre l'inflation qu'il essaiera de juguler par encore plus d'interventions (contrôle des prix, par exemple).

Ce mal n'épargne aucun pays. Les nouveaux états croient aux vertus du dirigisme. Les États-Unis d'Amérique, patrie de la libre entreprise, cèdent de plus en plus à l'emprise du pouvoir fédéral. L'Angleterre nationalise. La Suède répartit. Les Pays-Bas socialisent. Et la France, mon pays, a bien failli récemment s'abandonner à un programme économique à base de nationalisations, qui l'auraient probablement conduite à un capitalisme d'état, c'est-à-dire au régime des démocraties populaires.

Que devient notre profession dans ce contexte ?

Partout elle subit des contrôles renforcés. Parce que l'assurance a un rôle social majeur, les états l'enferment dans des carcans de plus en plus sévères: règles de solvabilité, contrôle des tarifs, vérification de la clarté et de l'honnêteté des clauses des contrats, règles de placement

[1] Center for study of Public choice.

des actifs. Peu de professions ont à subir un pareil déluge de réglementation. Ceux d'entre nous qui ont des activités internationales sont confondus devant l'imagination des législateurs qui inventent toujours de nouvelles contraintes sans en supprimer d'anciennes frappées d'obsolescence et qui oublient généralement de regarder comment vont les choses dans les pays voisins, ce qui leur éviterait pourtant bien des erreurs.

Mais le contrôle est un moindre mal. Un risque bien pire menace notre profession: la nationalisation, qu'elle soit de certains risques, de certaines entreprises, ou de la profession toute entière.

La tendance à la nationalisation totale est forte dans les pays en voie de développement: Egypte, Ceylan, Birmanie, Tanzanie, Soudan, Inde, Algérie, Zambie, Libye, ont nationalisé l'assurance, à la suite, bien entendu, de tous les pays de l'Est. Dans d'autres pays comme la France, seule une partie du marché est nationalisée. Un peu partout, les risques de maladie, d'invalidité, de décès, d'accidents du travail, les pensions, font l'objet d'une étatisation au moins partielle: l'État organise une sécurité sociale qui échappe aux entreprises privées d'assurance et qui couvre tout ou partie de ces risques. Pratiquement tous les pays industrialisés ont de tels régimes qui ne cessent de croître. Et si la nationalisation totale des risques de décès, d'invalidité et d'accident du travail est devenue, hélas, fréquente, quelle n'a pas été notre surprise en Europe d'apprendre récemment que certains esprits proposaient aux USA la nationalisation de l'assurance vie ! Cette tendance est évidemment renforcée par les méfaits de l'inflation qui mettent en péril les régimes de retraite par capitalisation et laminent l'épargne constituée à travers l'assurance vie. Qui d'autre que l'État peut, à coup sûr, protéger contre l'inflation ? De la réponse que nous saurons — ou ne saurons pas — donner à cette question dépendra notre avenir d'assureur vie. Il faut en prendre conscience.

Mais d'autres risques sont maintenant visés: l'automobile en tout premier lieu. Si plusieurs provinces canadiennes ont déjà montré la voie, quel pays n'a pas encore eu droit à un projet de nationalisation de cette branche ? L'assurance automobile est devenue un phénomène social, nous dit-on, comme la maladie, comme les accidents du travail. Alors pourquoi pas une sécurité sociale automobile ?

Quand la nationalisation a atteint un certain niveau, faire appel à l'État pour assumer des risques devient une tentation permanente

pour le législateur. Prenons l'exemple de la France: avec une sécurité sociale très puissante avec, selon les branches, de 30 à 50 pour cent du marché de l'assurance des autres risques aux mains d'entreprises nationalisées, l'État est devenu, de très loin, le premier assureur. Et bien, pratiquement chaque année, nous avons droit à un projet de loi qui vise à renforcer l'intervention de l'État: assurance des calamités agricoles, indexation de certaines rentes, assurance contre les agressions, tout est nationalisable. Les assureurs privés sont obligés de se défendre pied à pied. Et si la gauche l'avait emporté lors des dernières élections, 80 pour cent du marché français serait aujourd'hui nationalisé; de plus, toutes les réserves techniques de toutes les sociétés, même non nationalisées, auraient été confiées à la gestion d'un organisme d'état qui, avec l'épargne ainsi drainée, aurait contribué au financement des grandes options du Plan du gouvernement. L'actif des compagnies cessait donc d'être, en priorité, la garantie des engagements de l'assureur: il devenait un outil de la politique gouvernementale.

IV — *L'homme dans le monde : évolution des relations internationales. L'interpénétration des mentalités*

Le fantastique développement des moyens de communications, s'il a permis l'internationalisation des échanges, a aussi provoqué la mondialisation des problèmes et l'interpénétration des mentalités. S'il existe encore des différences profondes entre un Africain, un Américain du Sud, un Américain du Nord, un Asiatique, etc . . . il n'en reste pas moins qu'il se crée progressivement une sensibilité, des mentalités communes au moins aux dirigeants des divers peuples. Le transfert du savoir-faire va maintenant très vite d'un pays à l'autre.

L'assurance est donc obligée, elle aussi, de s'internationaliser. Il faut pouvoir suivre ses clients multinationaux dans leurs opérations à l'étranger, accorder des couvertures internationales dans toutes les branches, y compris dans les problèmes de retraites. On ne peut plus se contenter de connaître ce qui existe dans son marché national; il faut, pour résister à la concurrence, savoir ce qui se fait ailleurs. Pour cela, nos compagnies utilisent au moins trois voies:

1° Elles passent des accords avec des compagnies étrangères, afin de se rendre des services mutuels;

2° Elles acquièrent des filiales à l'étranger ou créent des succursales et deviennent ainsi des entreprises multinationales;

3° Elles développent une activité de réassurance qui leur donne une bonne connaissance du marché mondial.

Ainsi, peu à peu, émerge une assurance internationale. Et si chaque marché conserve encore de fortes spécificités, les différences s'estompent, les échanges se multiplient.

192 ***Le développement des nationalismes***

Parallèlement à cet œcuménisme international, et peut-être par réaction, les nationalismes s'exacerbent. Les états, surtout les moins puissants, deviennent jaloux de leur indépendance. On empêchera donc les sociétés étrangères de venir s'implanter sur son territoire national, même si cela vient à l'encontre d'accords internationaux; on nationalisera parfois en douceur les intérêts étrangers. Car l'époque n'est plus aux canonnières et les états puissants peuvent être bravés sans trop de risques. Dans le domaine de la réassurance, on tiendra compte de ses amitiés politiques.

Dans son activité internationale, l'assureur devra donc être prudent, ses choix d'implantation ne pouvant pas être purement techniques. Car les sommes mises en jeu sont de plus en plus importantes et il peut être grave, financièrement, de perdre une filiale ou de voir des fonds bloqués dans un pays hostile.

Le phénomène n'est pas nouveau. Mais il prend de l'ampleur.

Le terrorisme international

Les minorités qui s'estiment brimées ont maintenant choisi le terrorisme international pour faire connaître leur revendication. On mondialise des problèmes jusqu'ici considérés comme purement nationaux.

L'opinion mondiale ne comprendrait pas que les assureurs se dérobent devant les conséquences de ces nouvelles pratiques. Il faut admettre le terrorisme international comme un fait, un risque à assumer. Comment mesurer son importance, ses limites, son développement ? Encore un défi que nous devons relever.

Ce rapide survol de la corrélation qui existe entre les valeurs de société et les besoins en assurance n'a pas l'ambition d'être exhaustif.

Je n'ai en particulier pas du tout abordé les problèmes de notre profession dans les pays socialistes où l'on voit timidement réapparaître des formes d'assurance jadis condamnées comme typiquement capitalistes.

Mais j'espère avoir réussi à montrer que, contrairement à d'autres industries dont l'évolution est commandée uniquement par les progrès de la technologie, c'est-à-dire par des phénomènes internes à la profession elle-même, l'assurance est fortement influencée par l'évolution d'éléments qui lui sont extérieurs et auxquels elle ne peut rien. Parce qu'elle organise la répartition de charges économiques entre les hommes, parce qu'elle a une mission profondément sociale, notre profession touche toujours au politique. C'est dire qu'elle est menacée. Aussi une de nos missions essentielles est-elle de défendre les libertés sans lesquelles nous ne pourrions pas exercer notre métier. Nous le ferons par notre imagination, notre honnêteté professionnelle, notre courage. Cela en vaut la peine car nos perspectives d'expansion sont immenses.

L'Argus International. Numéro 7, juillet-août 1978.

Nous l'avons dit déjà, cette revue est extrêmement intéressante, vivante. Elle nous apporte des renseignements précis sur la réassurance, en Europe en particulier. Nous signalons aux lecteurs l'article intitulé « Marge de solvabilité et réassurance », par Jean Pilot, directeur général de la SCOR. Il y a là une étude précise sur la situation dans le marché commun de l'assurance non-vie. À signaler également, par David B. Irons, aussi de la SCOR (bureau de Dallas), une étude intitulée *The American attitude about control of reinsurance*. Et pour ceux qui s'intéressent au Tiers-Monde: « Développement de l'assurance bris de machines dans les pays du Tiers-Monde ».

Nous ne saurions trop recommander cette revue fort bien faite et dont le caractère documentaire est valable, sinon remarquable.